

FAJ
Fond d'Aide aux Jeunes

Public éligible :

- jeunes de 18 à 25 ans révolus
- de nationalité française ou,
- ressortissants de l'Union Européenne,
- ressortissants hors UE en situation régulière, au regard de la réglementation sur le séjour et le travail
- résidents sur Béziers sans condition de durée minimale ou en cas d'absence de résidence stable ou sans domicile fixe, une domiciliation obligatoire (organisme agréé) sur Béziers.
- Les étudiants ne sont pas éligibles au FAJ. Ils sont orientés sur le CROUS.

Services Instructeurs des demandes :

- le CCAS,
- la MLI (mission locale d'Insertion) : 9 rue d'Alger 34500 Béziers . Tél 04 67 35 19 21
- Le Conseil départemental,
- Le FJT (Foyer des Jeunes Travailleurs) :24, boulevard de Lattre de Tassigny - 34 500 BEZIERS Tél : 04 67 35 84 30
- ABES (Association Biterroise Entraide et de Solidarité)6 Rue William et Catherine Booth, 34500 Béziers Tél : 04 67 76 84 84
- APS34 : (Association Prévention Spécialisée 34): 52 Rue Edouard Branly ; Tél 04 67 35 99 62

Pièces à fournir lors du rendez vous avec le service instructeur :

- une lettre motivant la demande
- le justificatif d'identité
- les justificatifs de ressources
- les justificatifs de charges: quittance de loyer , bail , facture d'électricité , assurance logement , crédit, téléphone...
- pour les jeunes hébergés par leurs parents : justificatifs de ressources des parents
- pour les jeunes hébergés par un tiers:attestation d'hébergement précisant le lien avec la personne et la date du début de l'hébergement.
- pour les personnes sans résidence stable : l'attestation de domiciliation
- les justificatifs des frais engagés ou estimés (facture , devis ...)
- les justificatifs de refus ou d'accord des organismes de droits communs susceptibles d'aider le jeune

Les aides portent sur :

Les aides alimentaires et les besoins premiers	La mobilité
La formation , la préparation aux concours et la remise à niveau	Les loisirs et la culture
Le logement	La santé
Les dettes	Les remises à niveaux
Dans l'attente de paiement	